

Rapport du trésorier 2022-2023

Les comptes de la saison se soldent par un bénéfice de CHF 54.11.

Ce dernier résulte de produits par CHF 246'510.19 contre CHF 246'456.08 de charges.

Commentaires sur les produits

Les postes «cotisations/inscriptions» et «passeports-joueurs» comprennent les cotisations STT. La contrepartie de ces cotisations est passée en charges dans les comptes des cotisations clubs et membres STT. Les cotisations STT par membres ont été réduites de 50% l'année passée, ce qui explique la différence avec cette saison.

Les recettes publicité (sponsoring) ont augmenté car Gubler nous a sponsorisé sur l'année entière et l'entreprise Boand nous a sponsorisé des nouveaux maillots pour les cadres AVVF.

Nous avons prévisionné CHF 6'000 de la part du Top 16 Montreux, indiqué dans les recettes extraordinaires.

Les recettes « Fonds du sport vaudois » sont composés du subside annuel et du subside pour le centre régional de performance qui a lieu à Lausanne. On notera une baisse de ce subside qui est dû à l'entrée d'une nouvelle association vaudoise dans la répartition des subsides.

Le poste « recettes département jeunesse » comprend entre autres les facturations aux participants du camp de Fiesch, les facturations aux divers entraînements à charges des participants, le subside de Swiss Tennis Table pour les centres d'entraînements ainsi que les montants refacturés au canton pour les joueurs faisant partie des cadres juniors.

On peut remarquer que les tournois de classement sont toujours déficitaires. Une modification du règlement financier proposée par le comité AVVF devrait aider à quitter les chiffres rouges.

Commentaires sur les charges

Comme expliqué plus haut, les cotisations clubs et membres STT sont passées en produits dans les postes «cotisations/inscriptions» et «passeports-joueurs».

L'augmentation des « subsides payés pour organisations diverses » est due au plus grand nombre de tournois. Cette augmentation explique également la différence au niveau des frais d'arbitres.

Les frais « fanions/médailles/diplômes » représentent principalement une baisse de notre stock de médailles.

Le poste «frais comité central » retrouve des chiffres habituels suite aux années avec restrictions sanitaires.

Le poste frais département jeunesse comprend le paiement des entraîneurs, les frais liés au camp de Fiesch, le matériel utilisé pour les entraînements, les différents déplacements pour des tournois et les locations de salle. Il y a plus de frais que l'année passée car toutes les activités ont désormais repris et il y a à nouveau des cadres vaudois.

Commentaires sur le bilan

Comme prévu le compte PostFinance a été fermé. L'AVVF a donc un seul compte à la Raiffeisen.

La stabilité de nos états financiers depuis plusieurs exercices n'est plus à démontrer. Les actifs circulants se montent à CHF 158'682.71

Les fonds propres de notre association se montent à CHF 136'048.36 contre CHF 136'014.25 l'année précédente.

Commentaires sur le budget

Le budget 2022/2023 table sur une possible baisse du nombre de licenciés, mais une stabilité du nombre de clubs. De nouveaux sponsors vont rejoindre l'AVVF. Certains contrats sont déjà signés, d'autres sont en bonne voie. Selon nos informations, les subsides devraient augmenter.

Les autres postes de produits sont stables.

Concernant les charges, le changement principal est le salaire du département développement. En effet, l'AVVF souhaite engager un responsable développement à 20% environ. Cette charge est compensée par l'arrivée de nouveaux sponsors. Ce salaire est accompagné de frais liés à cette fonction.

Les subsides de l'Entente vaudoise augmentent aussi car l'AVVF va donner un forfait pour l'organisation des cadres vaudois.

Remarques et remerciements

Cette saison 22-23 sera ma dernière en tant que trésorier. J'ai apprécié me plonger dans le monde de la comptabilité et mieux comprendre son fonctionnement. Je souhaite me libérer du temps et cette tâche peut tout à fait être séparée de celles du DT, comme cela longtemps été le cas.

Je tiens à remercier Philippe Von Beust et Fabrice Descloux qui m'ont aidé à établir le budget et ce dernier qui me donne toutes les informations concernant le département jeunesse avec une très grande clarté. Je finirai par remercier Patrick Chenaux qui a contrôlé et fait une grande partie de la présentation de ses comptes.

Le Trésorier / DT

Valentin Henin